# FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Identificateur de produit **KONK INSECT KILLER** 

Autres moyens d'identification

Code du produit 1541 Usage recommandé Pesticide **Restrictions d'utilisation** Aucuns connus.

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

**Fabricant** 

Nom de la société ACUITY HOLDINGS INC. dba AMREP

11627 178 STREET NW Adresse

EDMONTON, AB T5S 1N6

Canada

Assistance générale Téléphone 1-905 669-9876

Courriel Non disponible.

Numéro de téléphone Emergency - US 1-866-836-8855

d'urgence

Emergency - Outside US 1-952-852-4646

**Fournisseur** Non disponible.

2. Identification des dangers

**Dangers physiques** Aérosols inflammables Catégorie 1

Dangers pour la santé Non classé.

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Danger

Aérosol extrêmement inflammable. Mention de danger

Conseil de prudence

**Prévention** Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres

> sources d'inflammation. Défense de fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'inflammabilité. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Éviter le rejet dans

l'environnement.

Se laver les mains après l'usage. Intervention

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. **Stockage** 

Élimination Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

Dangereux pour le milieu aquatique, danger **Dangers environnementaux** Catégorie 3

Dangereux pour le milieu aquatique, danger à Catégorie 3

long terme

**Autres dangers** Aucuns connus.

Renseignements Aucune.

supplémentaires

# 3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	t CAS %	
d-Phenothrin		26002-80-2	0.21	

Nom du produit: KONK INSECT KILLER SDS CANADA

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Tetramethrin		7696-12-0	0.21
Autres composés sous les niveaux déclarables			99.579

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

#### 4. Premiers soins

Inhalation Si des symptômes se développent, mettre la victime à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si les

symptômes persistent.

Contact avec la peau Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Contact avec les yeux Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

**Ingestion** Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Traiter de façon symptomatique.

Informations générales S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions

pour se protéger.

Eau pulvérisée.

respiratoire autonome.

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

une flamme. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie.

Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à

Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge,

Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les conteneurs doivent être

risque. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. En cas d'incendie et/ou

casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil

Dangers spécifiques du produit dangereux

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Méthodes particulières d'intervention

refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler.

Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans

d'explosion, ne pas respirer les émanations. Aérosol extrêmement inflammable.

Risques d'incendie généraux

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Se reporter aux fiches signalétiques et/ou aux modes d'emploi joints. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. Pulvériser de l'eau pour réduire les vapeurs ou détourner le nuage de vapeur. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Tenir les matériaux combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

Nom du produit: KONK INSECT KILLER SDS CANADA

# 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas réutiliser des récipients vides. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Éviter le rejet dans l'environnement. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Aérosol niveau 1.

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à une température supérieure à 50 °C. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Ce matériau peut accumuler des charges statiques pouvant causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

# 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

**Limites d'exposition** professionnelle

Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau

**Protection des mains** Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques. Les gants appropriés peuvent

être indiqués par le fournisseur de gants.

**Autre** Porter un vêtement de protection approprié.

Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les **Protection respiratoire** 

vapeurs organiques NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, lorsque nécessaire. **Dangers thermiques** 

Considérations d'hygiène

générale

Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les

contaminants.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** 

**État physique** Gaz. Aérosol Forme

Couleur Non disponible. Non disponible. Odeur Seuil olfactif Non disponible. Non disponible. pН Point de fusion et point de Non disponible.

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition

Point d'éclair

congélation

66.26 °C (151.27 °F) estimation

-73.0 °C (-99.4 °F) Propulseur estimation

Taux d'évaporation Non disponible. Inflammabilité (solides et gaz) Non disponible. Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

0.6 % estimation

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

4.9 % estimation

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Non disponible. Tension de vapeur Densité de vapeur Non disponible. Densité relative Non disponible.

Solubilité

Non disponible. Solubilité (eau) Coefficient de partage Non disponible.

n-octanol/eau

275.4 °C (527.72 °F) estimation **Température** 

d'auto-inflammation

Non disponible. Température de décomposition **Viscosité** Non disponible.

**Autres informations** 

Propriétés explosives Non explosif. Propriétés comburantes Non oxydant. Densité 0.799 estimation

### 10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

La substance est stable dans des conditions normales. Stabilité chimique Risque de réactions

dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.

Les agents oxydants forts. Nitrates. Fluor Chlore Matériaux incompatibles

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

# 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation N'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'inhalation. Contact avec la peau Aucun effet indésirable par contact avec la peau n'est attendu. Contact avec les yeux Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Faible danger présumé en cas d'ingestion. Ingestion

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit: KONK INSECT KILLER

Product #: 1541 Version n°: 01 Date de publication: 27-Janvier-2017

Composants Espèces Résultats d'épreuves

Tetramethrin (CAS 7696-12-0)

<u>Aiguë</u> Orale

DL50 Rat 4640 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

**Sensibilisation respiratoire** N'est pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus

de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité Non disponible.

**Toxicité pour la reproduction** On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le

développement.

Toxicité pour certains organes

cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

e**s** Non classé.

Danger par aspiration Pet

Peu probable du fait de la forme du produit.

# 12. Données écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Composants Espèces Résultats d'épreuves

Tetramethrin (CAS 7696-12-0)

Aquatique

Persistance et dégradation

Poisson CL50 Carpe (Cyprinus carpio) 0.095 - 0.16 mg/l, 96 heures

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

Tetramethrin 4.73

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs

On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche

d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de

réchauffement de la planète) causé par ce composant.

# 13. Données sur l'élimination

**Instructions pour l'élimination** Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas laisser la

substance

s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/les

conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

Règlements locaux

d'élimination

Détruire conformément à

ation toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son

contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).

Nom du produit: KONK INSECT KILLER

Product #: 1541 Version n°: 01 Date de publication: 27-Janvier-2017

<sup>\*</sup> Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

<sup>\*</sup> Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

#### **Emballages contaminés**

Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides.

# 14. Informations relatives au transport

#### **TMD**

Numéro ONU UN1950

Désignation officielle de

AÉROSOLS, inflammables

transport de l'ONU

Classe de danger relative au transport

Classe 2.1 Danger subsidiaire -

Groupe d'emballage Sans objet.

Dangers environnementaux D

Précautions spéciales pour Non disponible.

l'utilisateur

**IATA** 

UN number UN1950

**UN proper shipping name** Aerosols, flammable

Transport hazard class(es)

Class 2.1 Subsidiary risk -Label(s) 2.1

Packing group Not applicable.

**Environmental hazards** No. **ERG Code** 10L

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Other information

Passenger and cargo

aircraft

Allowed with restrictions.

Cargo aircraft only Alle

Allowed with restrictions.

**IMDG** 

UN number UN1950 UN proper shipping name AEROSOLS

Transport hazard class(es)
Class

Class 2.1
Subsidiary risk Label(s) 2.1

Packing group Not applicable.

**Environmental hazards** 

Marine pollutant No. EmS F-D, S-U

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon Sans objet.

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

IATA; IMDG; TMD



Nom du produit: KONK INSECT KILLER SDS CANADA

# 15. Informations sur la réglementation

### Réglementation canadienne

### Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

#### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

# Règlements internationaux

#### **Convention de Stockholm**

Sans objet.

### Convention de Rotterdam

Sans objet.

### Protocole de Kyoto

Sans objet.

### **Montreal Protocol**

Sans objet.

#### Convention de Bâle

Sans objet.

### **Inventaires Internationaux**

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi	Oui

<sup>\*</sup>La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

réglementant les substances toxiques)

# 16. Renseignements divers

**Date de publication** 27-Janvier-2017

Version n° 01

Avis de non-responsabilité À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de

cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation,

l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit

et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les

renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé,

sauf si indiqué dans le texte.

Informations relatives à la

révision

Identification du produit et de l'entreprise : Autres noms commerciaux

Nom du produit: KONK INSECT KILLER SDS CANADA